

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. (ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.)

## Almanach Français.

- Lundi 13 (1805).**— Prise de Memingen, par le maréchal Soult, contre les Autrichiens.  
 (1810).— Combat de Huelba, par le maréchal Soult, contre les Espagnols.  
 (1813).— Combat de Resemutta, par le général Grenier, contre les Autrichiens.  
**Mardi 14 (1795).**— Combat de la Novalaise, par le général Pouget, contre les Piémontais.  
 (1805).— Combat d'Elchingen, par le maréchal Ney, contre les Autrichiens.  
 (1806).— Bataille d'Iéna, par Napoléon, contre les Prussiens.  
 (1813).— Combat de Wachau, par Murat, contre les Alliés.

La Louise Marie est attendu au premier jour du Havre

## MONTEVIDEO.

13 Octobre 1845.

Il y a eu hier 353 ans qu'un homme, dont le puissant génie s'était dirigé hors des voies connues avec une confiance absolue, une audace inouïe, découvrit l'Amérique.— Ce fut le vendredi 12 octobre 1492 que Christophe Colomb mit pied à terre dans l'île de Guanahani une des Lucayas.

## BUENOS AYRES.

Nous donnerons ici l'extrait d'une lettre de Buenos-Ayres que nous avons reçue hier par l'Oreste.

« Depuis la prise de la Colonia, la tristesse commença à régner ici, le commerce et les travaux se paralysèrent tout d'un coup, la confiance diminua journellement, les capitaux se resserrèrent, la notification du blocus et la prise de Gualeguachu par les troupes orientales vinrent mettre le comble à un état de choses aussi déplorable. L'émigration étrangère menace de dépeupler entièrement Buenos-Ayres malgré tous les retards que l'on oppose aux demandes de passeports. Nous avons tous été respectés jusqu'à présent, mais nous ne le devons qu'à notre nombre qui en diminuant pourrait produire pour ceux qui resteront les plus funestes conséquences. Nous comprenons parfaitement ce que doit souffrir la classe des artisans privés d'occupation, mais si on encourage l'émigration de cette grande partie de la population étrangère, qui pourra assurer la vie des propriétaires ou hommes établis qui ne peuvent émigrer contre les vexations d'une populace aveugle et incessamment excitée contre les étrangers.

« On parle beaucoup ici d'une protestation que doivent faire MM. de Mareuil, Brent et Leitte contre la notification du blocus. Quand à ces deux derniers nous ajoutons foi à la nouvelle, mais pour ce qui re-

» garde M, le chargé d'affaires de France, nous ne saurions croire que lui agent inférieur protestât contre l'acte de son supérieur, acte de toute justice et de toute nécessité.  
 » Il y a environ deux mois qu'était déjà sortie de Buenos-Ayres une petite escadrille chargée d'artillerie pour élever les batteries d'Obligado et du Tonero, lorsque dernièrement le gouvernement mit en réquisition une vingtaine de charrettes qui arrivaient de Córdoba, pour le transport d'une soixantaine de pièces d'artillerie destinées à défendre les deux rives du Parana. On m'a assuré, ces jours derniers, que l'on comptait déjà plus de douze batteries depuis Sarate jusqu'à la Bajada, distribuées tant sur la rive du nord que sur celle du sud. Avec ce nouveau renfort d'artillerie l'on peut élever le nombre des batteries jusqu'à vingt.

Un bruit généralement répandu dans Buenos-Ayres, annonçait le départ de Pierre de Angelis, qui partirait avec son imprimerie pour Chascomus, où Rosas devait établir son quartier général. Nous croyons cette nouvelle dénuée de fondement.

L'émigration étrangère devient de plus en plus active. Il est arrivé ces jours derniers dans cette ville, plus de 300 étrangers venant de Buenos-Ayres.

Il a été délivré à Buenos Ayres pour l'extérieur de cette République plus de 900 passeports, depuis trois mois et demi environ. Ceci peut servir de réutation aux insertions mensongères de la "Gaceta" qui proclame si hautement la ferme décision de toutes les classes pour défendre Rosas et son système.

Par un avis du consul général de Sardaigne, affiché dans la salle de commerce de Buenos-Ayres, avis reproduit par le "British-Packet" du 4 octobre, il paraît que le temps fixe pour la sortie des bâtimens neutres qui chargent dans le port de cette ville, a été prorogé "jusqu'au 25 du courant, au lever du soleil."

Suivant quelques lettres de Buenos-Ayres et les rapports de plusieurs passagers, il paraît que la notification du blocus a produit une sensation extraordinaire dans les provinces confédérées et dans les campagnes mêmes de la République Argentine. Le mécontentement est à son comble et s'est principalement manifesté dans le sud qui est en état d'une insurrection presque ouverte.

On parlait beaucoup à Buenos-Ayres de la mort de deux Anglais dont l'un se nommait Campbell, qui auraient été fusillés à Mercedes sans motif connu.

On lit dans le "Comercio del Plata :"

Le cutter la Florentina, le paquebot Napoleon et le lougre San-Salvador, tous trois échappés de Buenos-Ayres ont été jetés à la côte près de la Colonia, le 9 du courant. Ceux qui s'intitulent "Défenseurs de l'honneur américain," incendièrent les trois embarcations bien qu'elles fussent sous le pavillon américain et firent feu sur les neuf malheureux naufragés qui en formaient les équipages. Cependant les naufragés, protégés par la garnison de la Colonia, parvinrent à se réfugier dans cette place d'où ils sortirent le 10 et arrivèrent samedi dernier à Montevideo dans la goëlette sarde Carolina.

On nous assure que le paquebot attache à la corvette portugaise, Joao primero, a été pris cette nuit par un des stationnaires de Punta Yegua. Il était, dit on, chargé d'armes et de munitions destinées à l'armée assiégeante. Ceux qui nous ont rapporté cette nouvelle, dont nous ne garantissons nullement l'authenticité, ont ajouté qu'une correspondance du consul Leitte avait été également interceptée.

Hier au soir l'ennemi voulut attaquer nos avant postes, ses forces se composaient d'une compagnie du bataillon Masa et d'une vingtaine de basques. Il engagea une fusillade assez vive, mais il fut repoussé en un instant par deux coups de canon chargés à mitraille que lui envoya la batterie Sosa. Par les traces de sang qu'ont découvert nos soldats ce matin on a supposé qu'il avait éprouvé quelque perte.

Quelques instans avant cet événement trois soldats ennemis étaient passés dans nos rangs.

## BULLETIN DES TRIBUNAUX.

CONSEIL D'ÉTAT. — COMITÉ DE LEGISLATION. — LA GARDE MEURT ET NE SE REND PAS.

M. le comte Michel, capitaine au 45<sup>me</sup> de ligne, et M. le baron Michel, auditeur au conseil d'état, sous-préfet de Bar-sur-Aube, fils de M. le lieutenant-général comte Michel, tué à Waterloo, à la tête d'un carré de la garde impériale, ont adressé une requête au Roi pour demander la modification de l'ordonnance royale

qui autorise la ville de Nantes à ériger un monument à la mémoire du général Cambronne.

Les fils du général Michel demandent que la ville de Nantes ne fût pas autorisée à faire graver sur ce monument les célèbres paroles : *La garde meurt et ne se rend pas*, qu'ils prétendent avoir été prononcées par leur père, bien qu'elles aient été attribuées au général Cambronne.

A l'appui de leur requête, rédigée par M. Labot, avocat à la cour de cassation, MM Michel établissent par les témoignages de M. Cordier, député du Jura, Pons de l'Hérault, Maurice Duval, le général Hurlet, le colonel Magnant, le maire de la ville de Nantes et d'autres personnes dignes de foi, que Cambronne a constamment désavoué les paroles qu'on lui prête, et qu'aucun des historiens contemporains ne lui attribuent d'une manière formelle.

La requête de MM. Michel cite les passages de plusieurs ouvrages qui contestent à Cambronne ces belles paroles ou les attribuent expressément à Michel : *UNIVERS, Annales historiques de France*, tome 2, page 642, — *Biographie des Contemporains*, tome 1er, page 738, *Dictionnaire biographique des morts et des vivans*, tome 7, page 173. — *Victoires et conquêtes*, tome 31 à la table et 30 page 223. — *Biographie des hommes vivans* (article Cambronne). — *Dictionnaire de la conversation*, tome 10, page 113. — *Ephémérides universelles*, tome 6, page 335. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, tome 4, page 320.

Au nombre des témoignages particuliers que MM. Michel ont produits pour prouver que ces paroles ont été prononcées par leur père, nous pouvons citer Franck, adjudant sous-officier aux Invalides, ancien chasseur à pied de la vieille garde, témoin oculaire de la mort du général Michel, le baron Martenot, qui commandait le bataillon dans lequel l'empereur s'est renfermé à la fin de la bataille.

Les fils du général Michel, dit la requête, invoquent un témoignage plus solennel et plus authentique, s'il est possible, que tous ceux qui viennent de rapporter, c'est celui du confident de l'empereur, du compagnon de son exil, de l'illustre général Bertrand, qui a écrit sous la dictée du prisonnier de l'île Saint-Hélène, les grandes choses que nous avons faites ensemble, suivant la parole de l'empereur. Ce témoignage spontané du grand-maréchal du palais paraît aux exposans, et vous paraîtra, Sire, avoir toute l'authenticité d'une attestation qui serait émanée de l'empereur lui-même.

M. le général Bertrand n'a pas donné à sa déclaration la forme d'une lettre, mais il l'a consignée sur un monument que les fils du général Michel conserveront pour leurs enfans comme une insécable relique. Sur une pierre détachée du tombeau de l'empereur, le général Bertrand a écrit et signé de sa main cette déclaration :

« A la baronne Michel, veuve du général Michel, tué à Waterloo, où il répondit aux sommations de l'ennemi par ces paroles sublimes : *La garde meurt et ne se rend pas.*

» Pierre du tombeau de Saint-Hélène.

Signé : BERTRAND. »

Les fils du général comte Michel croient avoir démontré dans l'exposé qui précède, que l'honneur des paroles historiques : *La garde meurt et ne se rend pas*, appartient à leur père, qui les a scellées de son sang en se faisant tuer à la tête de ses soldats. Ils espèrent, Sire, que, dans votre bienveillante justice, vous leur conserverez cette part de l'héritage paternel, en défendant à la ville de Nantes de les graver sur le marbre qui doit perpétuer le souvenir de Cambronne.

M. le ministre de l'intérieur auquel le conseil d'état a communiqué cette requête, a émis l'avis suivant :

« Je n'ai qu'une seule observation à faire sur la réclamation des héritiers Michel, c'est qu'il n'existe aucune ordonnance du Roi relative au monument Cambronne, en date du 5 décembre 1844. L'ordonnance qui autorise l'érection de ce monument porte la date du 5 décembre 1842, et si les requérans ont entendu l'attaquer, leur recours est sans objet, puis-

» que cette ordonnance a purement et simplement autorisé la ville de Nantes à ériger une statue au général Cambronne, sans faire mention d'aucune inscription. »

Le conseil d'état, au rapport de M. Reverchon, sans s'expliquer sur le fond du débat qu'il a dès lors laissé intact a décidé qu'en l'état des choses, il n'y avait pas lieu de proposer au Roi la modification de l'ordonnance.

On annonce que MM. Michel qui, jusqu'ici, n'avaient pas eu communication de cet ordonnance, vont porter leur demande devant les tribunaux.



## MOUVEMENT DU PORT.

### ARRIVAGES

#### Entrées du 11.

Rio Grande, galiote hollandaise *Ana Augusta*, 200 ton., cap. C. Peters, avec 64 têtes de bétail.

Buenos Ayres, balandre argentine *Note fies*.

Id. goelette sarde *Palama*, avec 81 passagers.

Id. goelette argentine *Bella Rosita*, avec 30 sacs sel, 10 sacs riz, 1 caisse étoffes 1 ballot id.

Banadero, cutter argentin *Luisa*, 100 têtes de volaille, 8 porcs, 10 moutons.

Id. cutter argentin *Espeanza*, 100 têtes de volailles, 8 porcs.

Buenos Ayres, cutter argentin *Fabo*, en lest.

Id. lougre brésilien *Electra*, avec passagers.

Monier Wian Elzéar, ex médecin du Ducouedic, brick de guerre français, récemment parti pour France; actuellement embarqué sur la fregate amiral l'Africaine; prie les personnes qui auraient pour lui des lettres venant de Buenos Ayres ou de France, d'avoir la bonté de les lui envoyer au café de Labastie.

E. WIAN.

### AU BOUQUET.

Magasin de comestibles.—Grandissime Barattille.—Esquinte des rues Rincon et Cerro n° 198 et 117, derrière la police, on vend : Vin carlon supérieur à 4 vintains cuarta vin de Bordeaux à 4 v., morue verte salée à 9 v. livre, yerba des Missions à 7 v., sucre doré à 4 v., id. blanc a real, id. rafiné 7 v. id. en pain 7 v., huile de Marseille comme celle des bouteilles 14 v. quarta, esprit de vin 36° real et demi, chandelles d'estearine 440, vieux cognac 360 la bouteille, liqueurs super fines au même prix, riz 50 grasse à 3 v., saindoux à 360, haricots de Soissons 100, pommes de terre fraîches 7 cuivres et infinité d'autres articles à très bon marché.

On desire acheter un petit terrain, situé près de la ville. On offre de payer au comptant.

La personne qui en aurait un à vendre, peut s'adresser au bureau de l'agence, et porter le titre de propriétaire.

## AVIS DIVERS.

### AVIS.

Leçons particulières de langue française, de latinité, de mathématiques, de géographie, d'histoire et de dessin, par M. Charles Mousseaux.

S'adresser au bureau du Patriote, calle de las Camaras, n. 34.

### AVIS.

Il a été perdu un jeune chien épagneul tout noir; âgé de trois mois; il est offert une bonne récompense à la personne qui le rapportera rue du Cerrito, N.º 134.

### AVIS.

M. Faure charge de la vente des billets de la rifa des six tableaux, ayant perdu la totalité des billets, prie la personne qui les aurait trouvés de vouloir bien les déposer au bureau du journal, où il recevra une gratification.

Ces mesures ont été prises pour que ces billets n'aient aucune valeur dans le cas contraire.

### AVIS:

Le sousigné qui est resté depuis le mois de septembre 1842 l'employé de MM. Plane frères, avec un intérêt sur les ventes que faisait la maison, jusqu'à son retour de Rio-Grande en août 1844, n'a plus à aucun titre, depuis lors, fait partie, sinon d'une manière officieuse, de la maison de MM. Plane frères. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir quelques affaires à traiter avec lui, qu'on le trouvera tous les jours chez lui de huit à onze heures du matin et de quatre à sept heures du soir, rue du Parana, n. 12

J. N. MARESCAL.

### AVIS

Craisse de porc à 140 reis la livre et à 3 \$ 1/2 l'arrobe, en face l'hôpital français à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

### AGENCE GENERALE D'AFFAIRES.

Rue Zavala, N.º 90.

A vendre à la Victoria, 3,25 vares de terrain, manzana 48. — à vendre à la Victoria, 2,500 vares de terrain, manzana 32. — On demande 1,000 \$ sur l'hypothèque d'une maison en ville. (S'adresser au bureau). — On desire louer une maison bien située, on donnera des garanties. — On desire acheter un terrain en ville. — On demande un jeune homme possédant le français et l'anglais, ou l'espagnol et l'anglais.

S'adresser pour demandes ou propositions, tous les jours au bureau de l'agence.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.